



ASILE EN HONGRIE

Vous êtes maintenant en **Hongrie (Magyarország)**. La langue officielle est le hongrois (*magyar*). La Hongrie est un État membre de l'Union européenne (UE) et se situe dans la région d'Europe centrale et orientale.

Dans le camp de réfugiés (centre d'accueil) vous aurez un lit et de la **nourriture** chaque jour. Vous devez obtenir une **carte de résidence humanitaire** (*hum. tart.*) avec vos données personnelles. Vous pouvez consulter un médecin en cas de problèmes médicaux, et vous allez obtenir de l'assistance médicale.

Si vous avez besoin d'un **avocat** dans le camp, cherchez celui du **Comité Helsinki Hongrois**. L'avocat est gratuit, vous n'avez rien à payer..

À **Bicske**, l'avocat du Comité Helsinki est disponible tous les mercredis. À **Vámosszabadi, Balassagyarmat, Békéscsaba, Körmend, Nyírbátor, Kiskunhalas, Győr, Körmend et Fót**, l'avocat du Comité Helsinki est là une fois par semaine. Renseignez-vous auprès des assistants sociaux sur les jours exacts.

Si vous ne pouvez pas dormir, si vous avez de mauvais souvenirs, demandez **les psychologues de la Fondation Cordelia** (service gratuit). Renseignez-vous auprès des assistants sociaux sur leur disponibilité.



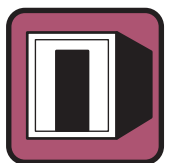
Hungarian Helsinki Committee



Depuis le **1er août 2015**, il y a de nouvelles règles pour les demandeurs d'asile en Hongrie. Les frontières hongroise-serbe et hongroise-croate sont maintenant fermées avec une clôture à la frontière. Il y a **quatre** zones de transit le long de ces frontières (à Röszke, Tompa, Letenye et Beremend) composées de conteneurs où vous pouvez entrer et demander l'asile si vous arrivez de Serbie ou de Croatie. Si vous franchissez la frontière à travers la clôture d'une autre manière, alors vous commettez un crime. Comme sanction, vous pouvez être renvoyé en Serbie ou en Croatie et expulsé de l'Union Européenne pour plusieurs années. Vous serez détenu en prison en attendant d'être renvoyé. **Si vous voulez demander l'asile, vous devrez le dire au juge à la cour**, mais vous pouvez aussi demander l'asile plus tard en prison. Malheureusement, il est possible que vous soyez gardé en prison pendant votre procédure d'asile.

Il y a 4 types de procédures d'asile:

1 Procédure à la frontière: si vous demandez l'asile dans la zone de transit, l'Office d'asile prendra une décision dans votre cas **dans les 8 jours**. Pendant ce temps, les hommes célibataires resteront dans la zone de transit, tandis que les familles avec des enfants seront transférées dans l'un des camps de réfugiés. Vous pouvez être détenu dans la zone de transit pendant **maximum 4 semaines**. À la frontière, la seule question que l'on vous posera sera comment vous avez voyagé et si vous avez demandé l'asile en Serbie ou en Croatie.



2 Demandes d'asile irrecevables: Si vous avez des papiers de réfugiés d'un autre pays ; si ce n'est pas votre première demande d'asile et vous ne pouvez pas donner de nouvelles informations ; ou si vous êtes venu par un « pays tiers sûr ».

« Pays tiers sûr » : La Hongrie considère maintenant la Serbie comme un pays tiers sûr, c'est à dire un pays qui donne une protection aux demandeurs d'asile. Selon l'Office d'asile, les demandeurs d'asile qui ont voyagé à travers la Serbie ne peuvent pas bénéficier d'une protection en Hongrie parce qu'ils auraient dû demander le statut de réfugié en Serbie. Si vous ne voulez pas être renvoyé en Serbie, faites une déclaration écrite à l'Office d'asile expliquant pourquoi **la Serbie n'est pas sans danger pour les demandeurs d'asile et pourquoi vous n'avez pas pu obtenir une protection là-bas**. Vous devez signer ce document et l'envoyer à l'Office d'asile sous **3 jours** ! Les autorités ont 8 jours pour décider et n'ont pas l'obligation d'avoir un entretien avec vous. **Assurez-vous de dire à l'Office d'asile pourquoi la Serbie est dangereuse pour vous personnellement !**

3 Procédure rapide (accélérée): L'Office d'asile peut utiliser la procédure rapide dans votre cas pour plusieurs raisons. Par exemple, si vous ne dites pas pourquoi vous avez dû quitter votre pays ; si vous venez d'un pays d'origine sans danger ; si vous donnez de fausses informations sur votre nom et votre pays d'origine ; si vous vous êtes débarrassé de vos documents de voyage pour cacher votre identité ; si vous ne donnez pas vos empreintes digitales ; si vous êtes venu en Hongrie sans papiers et si vous n'avez pas demandé l'asile à temps ; ou si vous présentez un risque pour la sécurité de la Hongrie.

4 Procédure normale: Dans tous les autres cas, l'Office d'asile prendra une décision probablement dans quelques mois.



Si vous donnez vos empreintes digitales dans un pays de l'Union européenne, vous pouvez y être renvoyé (« **système de Dublin** »). Par conséquent, si vous quittez la Hongrie, vous pouvez demander l'asile dans un autre pays de l'UE, mais ce pays peut vous renvoyer en Hongrie ; même si ce n'est pas toujours le cas, et souvent les demandeurs d'asile peuvent rester où ils sont. Si vous restez **3 mois en dehors de l'Union européenne**, vous ne pouvez pas être déporté de retour ici. Vous devrez prouver (avec des billets, de l'argent, etc.) que vous êtes resté en dehors de l'UE pour que les autorités vous croient.

Vous aurez un **entretien** où vous devrez expliquer vos problèmes dans votre pays et pourquoi vous avez dû quitter votre domicile. Il est important de parler de tout en détail, même des souvenirs douloureux. Vous aurez un **traducteur**. Ne soyez pas timide et dites à l'officier si vous ne vous comprenez pas avec le traducteur ! À la fin de l'entretien, le traducteur devra vous lire le compte-rendu de l'entretien. Si un le texte ne reflète pas ce que vous avez dit, demandez à l'officier de corriger. Demandez un exemplaire du compte-rendu. L'officier et le traducteur ne vont pas raconter votre histoire à personne, **vous pouvez parler ouvertement**.

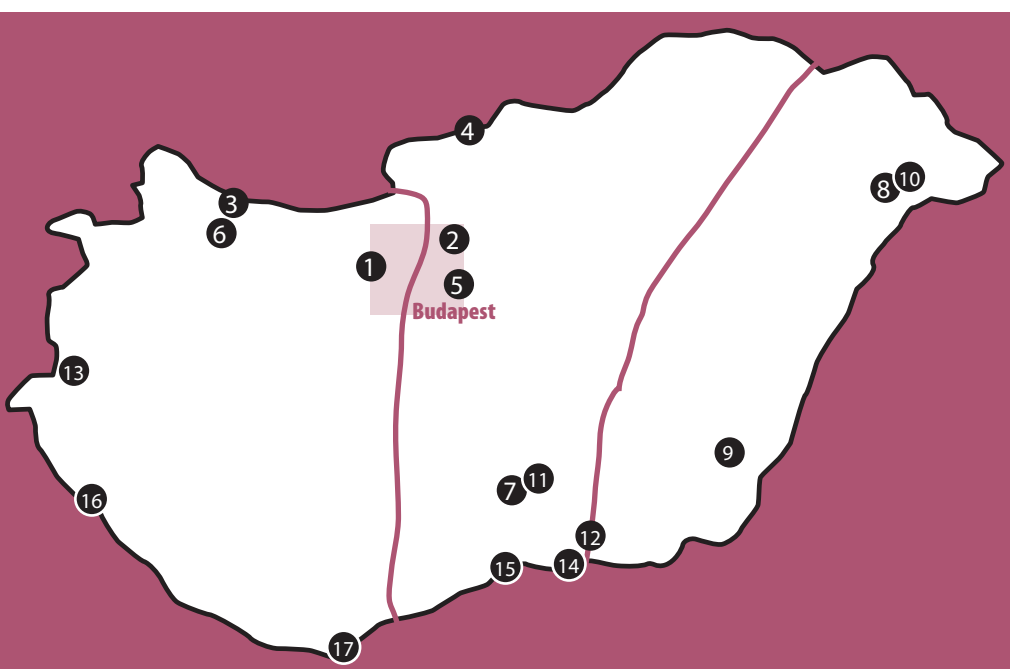


À la fin de la procédure d'asile **4 types de décisions** sont possibles. Vous allez recevoir :

- 1) **Le statut de réfugié :** vous obtenez une carte d'identité, vous pouvez travailler, **vous pouvez faire venir votre famille**, vos enfants peuvent aller à l'école.
- 2) **La protection subsidiaire:** vous obtenez une carte d'identité, vous pouvez travailler, vos enfants peuvent aller à l'école.
- 3) **La protection humanitaire:** c'est un statut d'un an, vous ne pouvez pas travailler, vous ne pouvez pas faire venir votre famille.
- 4) **Décision négative:** votre demande est rejetée et vous devez retourner dans votre pays d'origine. Si vous n'acceptez pas la décision négative, dans un maximum **de 8 jours après la décision (mais le plus tôt possible !)** vous pouvez faire appel à un tribunal (*bíróság*). Vous pouvez expliquer dans votre langue pourquoi vous n'êtes pas d'accord avec la décision et pourquoi vous ne pouvez pas retourner dans votre pays d'origine.



Détention: vous pouvez être détenu (mis en prison) en tant que demandeur d'asile en Hongrie si l'Office d'asile pense que vous allez vous échapper et que vous n'allez pas attendre la décision sur votre cas. La détention peut durer **6 mois au maximum**. Vous devez dire au juge si vous avez eu des problèmes sérieux dans votre pays d'origine ou si vous avez des problèmes de santé. Cherchez l'assistance gratuite de l'avocat du Comité Helsinki Hongrois.



- 1 Centre d'accueil, Bicske
- 2 Centre d'accueil pour enfants non accompagnés, Fót
- 3 Centre d'accueil, Vámoszabadi
- 4 Centre d'accueil, Balassagyarmat
- 5 Prison pour migrants irréguliers, Aéroport de Budapest
- 6 Prison pour migrants irréguliers, Győr
- 7 Prison pour migrants irréguliers, Kiskunhalas
- 8 Prison pour migrants irréguliers, Nyírbátor
- 9 Prison pour demandeurs d'asile, Békéscsaba
- 10 Prison pour demandeurs d'asile, Nyírbátor
- 11 Prison pour demandeurs d'asile, Kiskunhalas
- 12 Police de frontière, Szeged
- 13 Centre d'accueil, Körmend
- 14 Zone de transit, Rösztke
- 15 Zone de transit, Tompa
- 16 Zone de transit, Letenye
- 17 Zone de transit, Beremend